



## **Compte-rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du** **11/12/2018**

**A l'ordre du jour :** l'approbation du procès-verbal du CDAS du 29 juin 2018, plusieurs points sur la restauration, les dernières actions locales de 2018, arbre de Noël et réorganisation de la délégation départementale de l'action sociale.

### **La restauration :**

*Concernant Villeurbanne*, les premiers retours sont positifs tant sur la fréquentation que sur la prestation fournie du nouveau restaurant collectif, le Cercle Bruno.

*Concernant Vaulx-en-Velin la Soie*, un local aménagé - coin repas – a été financé par la direction et les agents bénéficieront de tickets restaurants.

*Concernant les agents de l'espace Vivier Merle*, la délégation départementale de l'action sociale a suivi la voix de son maître ( le Secrétariat général ) pour refuser de signer une autre convention avec un restaurant collectif que le RIL. Les agents, qui subissent déjà de nombreuses nuisances ( travaux autour de la gare de Part- Dieu), se rendent de moins en moins au RIL, conséquence du temps de trajet supplémentaire pour s'y rendre.

**Les dernières actions locales 2018:** Diverses actions locales, votées sur le budget 2018 et toujours aussi intéressantes, seront proposées prochainement aux agents entre janvier et mars 2019.

**Arbre de Noël 2018 :** Le bilan assez positif. L'application micados a permis à la délégation de l' organiser plus facilement.

**Restructuration de l'action sociale dans le Rhône :** Une réorganisation de la délégation de l'action sociale a été présentée par le délégué départemental. Vos représentants FO ont exprimés leurs vives inquiétudes quant au bon fonctionnement de la délégation, sur le devenir des missions et sur les conditions de travail des assistants de la délégation qui voient leur nombre diminué de 50 % (2 assistants au lieu de 4) . Par exemple ils ne pourront plus être accompagnants sur les sorties adultes sous prétexte que le prestataire est le seul responsable. Un système dont on a vu ,récemment, les limites lors d'une sortie. Une restructuration que tente de justifier le délégué départemental d'une part par la dématérialisation de certaines tâches mais également par le déménagement du service dans des locaux plus petits au sein de l'Hôtel des Finances. Une justification qui nous interroge compte tenu du lieu et des mètres carrés libérés suite aux nombreuses suppressions d'emplois subies ces dernières années.

**FO dénonce ces suppressions d'emplois mortifères pour l'action sociale du Rhône !**

Si vous voulez des informations complémentaires, vous pouvez contacter vos représentants FO-DGFIP au CDAS : Sylvina RODRIGUES DE CASTRO (EDR), Florence PERRAUDIN ( EDR), Olivier FLACHAT (CPS de Lyon)